

Fiche réservation des jours à la demi-pension 2019-2020 - 2ème trimestre

Une fiche par élève, à remettre au plus tard le jeudi 09/01/2020 auprès du chef-cantine seulement si vous souhaitez modifier les jours d'inscription. Après cette date, aucune demande ne sera prise en compte.

Je soussigné (responsable légal) :

NOM : Prénom :

Souhaite modifier les jours d'inscription de (élève) :

NOM : Prénom :

N° de carte cantine :

et l'inscrit à la demi-pension les (cocher les jours) : Lundi Mardi Jeudi Vendredi

soit un total de jours/semaine pour le 2ème trimestre 2019-2020 (du 06/01 au 03/04/2020).

Je certifie avoir pris connaissance des conditions de fonctionnement du restaurant scolaire "Inscription 2019-2020 Restauration scolaire" (disponible sur le site du lycée).

Date.....

Signature des parents :

Signature de l'élève :

Rappel des points principaux :

- Si vous ne souhaitez pas modifier les jours d'inscription, il est inutile de remplir et de donner ce document.
- Les élèves dont les familles n'ont pas rendu le document rempli restent inscrits au(x) jour(s) du 1er trimestre.
- La demande de changement est considérée comme débutant dès le 06/01/2020.
- Tout élève doit se présenter à la cantine munie d'une carte de cantine ou d'un ticket délivré par le chef-gérant. **Les élèves ayant oublié leur carte doivent se rendre auprès du chef-gérant pour qu'il leur établisse un ticket** (à demander hors période du service). En l'absence des deux éléments, l'élève ne pourra déjeuner à la cantine sans avoir possibilité de demander le remboursement de ce repas (ce dernier ayant déjà été produit).
- Les élèves ayant perdu leur carte cantine doivent le plus rapidement possible se rapprocher du chef-gérant (hors période du service).
- L'annulation d'un repas se fait à J-3, avant 11h00. Sans annulation dans les délais, le repas commandé est facturé. La demande se fait par mail av045151@elior.com : indiquer le nom, le prénom et le n° de carte de cantine de l'élève.
- Les familles le souhaitant peuvent demander après de l'assistante sociale de l'établissement une aide pour la demi-pension. La demande exige l'établissement d'un dossier par la famille. Les fonds alloués sont versés directement auprès de la cantine.
- Vous pouvez contacter le chef-gérant ELRES à l'adresse suivante : av045151@elior.com.